

Fiche signalétique

Date de publication : 7/1/2015

PREMIÈRE PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LE FABRICANT

NOM DU PRODUIT : Kleen Bowl Automatic Toilet Bowl Cleaner

USAGE RECOMMANDÉ : Désodorisant

RESTRICTIONS : Réservé à l'usage prévu

FABRICANT :

Continental Commercial Products
11840 Westline Industrial Drive, Ste 200
St. Louis
Missouri 63146
USA

TÉLÉPHONE : +1-314-739-8585

TÉLÉCOPIEUR : +1-314-770-9938

TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (déversement ou fuite) : 800-424-9300

NUMÉRO D'ARTICLE : P222

DEUXIÈME PARTIE : INGRÉDIENTS DANGEREUX

Généralités : Contient de petites quantités de produits chimiques dangereux pour la santé et l'environnement, mais en quantités trop faibles pour constituer des risques concrets pour la santé ou l'environnement.

Classification : Toxicité aiguë par voie orale, catégorie 4



AVERTISSEMENT

Mentions de danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280 : Porter des gants de protection.
P301+310 : En cas d'ingestion, appeler un médecin.
P302+P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau.
P332+P313 : En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
P501 : Éliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets agréée.

TROISIÈME PARTIE : RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Identification chimique : Godet compact à placer dans le réservoir de la cuvette efficace jusqu'à 900 utilisations de la chasse d'eau.

État physique et apparence : Le godet compact pèse entre 170 et 180 g.

N° CAS : Sans objet puisque le produit est une préparation.

N° EINECS/ELINCS : Sans objet puisque le produit est une préparation.

Le produit est un mélange complexe de substances dont les suivantes ont été classées comme présentant un risque pour l'environnement ou la santé ou comme ayant une limite d'exposition professionnelle au sens de la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

Niveau (%)	N° CAS	N° CE	Substance
20-30 %	25155-30-0	S. O.	Dodécylbenzénésulfonate sodique
50-60 %	7757-82-6	S. O.	Sulfate de sodiumgodet compact
1-5 %	9004-32-4	S. O.	Carboxyméthylcellulose sodique
<1 %	64-02-8	S. O.	EDTA sodique
5-10 %	S. O.	S. O.	Savon industriel
<0,1 %	S. O.	S. O.	Cultures bactériennes
1-5 %	S. O.	S. O.	Teinture

QUATRIÈME PARTIE : PREMIERS SOINS

Généralités : Aucun effet ou symptôme aigu spécifique connu.

Inhalation : Aucun effet aigu attendu. Si la personne se sent mal, l'amener dans un endroit aéré.

Ingestion : Possibilité d'ingestion limitée en raison de la forme du produit et de la difficulté de le mâcher et de l'avaler. En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche à l'eau.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Possibilité de contact avec les yeux limitée. En cas de contact oculaire, laver abondamment à l'eau ou avec un bain oculaire approuvé.

CINQUIÈME PARTIE : MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction : Utiliser le moyen approprié pour lutter contre l'incendie environnant. Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Agents chimiques secs, sable, etc.

Risques liés à l'exposition : La décomposition thermique ou la combustion peut dégager une variété de produits allant des hydrocarbures simples à des gaz toxiques/irritants, y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. Porter une tenue complète de protection avant d'entrer dans un espace confiné. Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SIXIÈME PARTIE : FUITES OU DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Pas d'exigences particulières en cas de rejet accidentel. Appliquer les bonnes pratiques d'entretien.

SEPTIÈME PARTIE : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions d'utilisation : Suivre les pratiques usuelles en matière d'entretien. Tenir loin des flammes directes.

Précautions d'entreposage : Garder au frais et au sec dans les contenants d'origine, à une température inférieure à 30 °C.

HUITIÈME PARTIE : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite d'exposition professionnelle : Non établie.

Protection respiratoire : Pas nécessaire en utilisation normale

Protection : Bien que peu probable, éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants résistants aux produits chimiques au besoin.

Protection des yeux : Pas nécessaire.

NEUVIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Godet compact.

Odeur : Aucune

Limite de détection olfactive : Non déterminée

Couleur : Bleu

pH : Non déterminé/sans objet

Point de fusion : Estimation 60 °C.

Pt d'ébullition : Sans objet

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité : Non déterminée/sans objet

Limite supérieure d'explosibilité : Non déterminé

Limite inférieure d'explosibilité : Non déterminée

Tension de vapeur : Non déterminée/sans objet

Densité de vapeur : Non déterminée/sans objet

Densité relative : Non déterminée/sans objet

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Coefficient de partage : Non déterminé

Température d'auto-ignition : Sans objet

Température de décomposition : Non déterminée/sans objet

DIXIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Stabilité : Normalement stable

Conditions à éviter : Éviter la chaleur extrême et les flammes nues.

Matières à éviter : Agents oxydants puissants.

Produits de décomposition : Aucun dans des conditions normales d'entreposage.

ONZIÈME PARTIE : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets de l'exposition aiguë : Les ingrédients incluent une petite quantité de parfums chimiques volatiles qui peuvent contenir de petites quantités de substances nuisibles en cas d'ingestion ou irritantes pour les yeux et la peau.

Effets de l'exposition chronique : Aucun n'est connu.

Risques pour la santé :

INHALATION : Une exposition prolongée à des ingrédients volatils n'est pas susceptible de provoquer une irritation ou d'autres effets néfastes sur la santé.

INGESTION : Pas de risque pratique d'effet néfaste pour la santé.

CONTACT AVEC LA PEAU : Pas de risque pratique d'effet néfaste pour la santé.

CONTACT AVEC LES YEUX : Pas de risque pratique d'effet néfaste pour la santé.

DOUZIÈME PARTIE : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune information spécifique n'a été établie concernant le produit. Toutefois, selon la méthode conventionnelle de la directive 99/45/CE, le produit est classé comme nocif pour les organismes aquatiques, ou comme causant des effets à long terme pour l'environnement aquatique.

Écotoxicité : S. O.

Persistance et dégradabilité : S. O.

Potentiel de bioaccumulation : S. O.

Mobilité dans le sol : S. O.

Autres effets indésirables : S. O.

TREIZIÈME PARTIE : ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Éliminer conformément aux exigences des autorités locales, par exemple, pour le produit utilisé, comme les ordures ménagères.

QUATORZIÈME PARTIE : TRANSPORT

Le produit est non réglementé comme dangereux

Classifications DOT : Non dangereux

Numéro UN : S. O.

UN-Nom d'expédition : S. O.

Catégorie de danger en cas de transport : S. O.

Groupe d'emballage : S. O.

Polluant marin : S. O.

Précautions particulières en cas de transport : S. O.

QUINZIÈME PARTIE : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification, emballage et étiquetage conformément à la directive 99/45/CE

Avertissement :

AVERTISSEMENT

Pictogrammes :

Point d'exclamation

Mentions de danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence : P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection.

P301+310 : En cas d'ingestion, appeler un médecin.

P302+P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau.

P332+P313 : En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

P501 : Éliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets agréée.

SEIZIÈME PARTIE : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Cette fiche signalétique a été préparée pour se conformer à l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) des normes actuelles de communication des dangers de l'OSHA (HCS).